Les c@hiers du Fonds Houtman n°27 janvier 2020

La cabane de l'amitié à l'école libre Saint-Walfroy

LE DOSSIER : LES ESPACES RÉCRÉ REPENSÉS

Repenser les espaces de récréation : vers la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie 2
Dessine-moi des espaces de récré-action… pour mieux vivre ensemble notre école 2
Création d'une formation en « Gestion des espaces de récréation » 3
Les ateliers du Centre d'Action Laïque 3
Be cool @ school 4
Récré'action - Récré'motion 5
Cultivons la non-violence à l'école 5
Aménageons et structurons notre cour de Récré-Action pour mieux vivre ensemble ! 6
Pas juste des récréations mais des récré-actions ! 6
Place aux mots 7

L'EAU À LA BOUCHE 8

ÉDITO

Pourquoi s'intéresser aux cours de récréation ? Que peut apporter à la société le financement de projets portant sur les aménagements des espaces de récréation dans les écoles ? La réponse est simple. Les espaces de récréation existent probablement depuis l'émergence des écoles et se sont répandues avec l'institution de l'enseignement obligatoire. Cependant, depuis son émergence, l'institution scolaire focalise son énergie sur l'organisation des apprentissages et des divers espaces d'activités liées à l'apprentissage, y compris les salles de gymnastique. Peu d'énergie est investie dans l'organisation des espaces de récréation.

Or les recherches en psychologie du développement démontrent qu'un développement sain de l'enfant est facilité par un équilibre entre l'apprentissage affectif et l'apprentissage cognitif. Ce que l'enfant a besoin d'apprendre ne se limite pas aux savoirs qui lui sont transmis en classe. Il a aussi besoin d'apprendre des savoir-faire pour s'adapter à un monde complexe dans lequel il devrait coexister avec d'autres enfants, et plus tard d'autres adultes. Les recherches montrent en outre que l'intelligence émotionnelle et sociale est aussi importante que l'intelligence « cognitive » pour le bien-être et le développement des aptitudes d'adaptation de l'enfant. Le jeu et les interactions sociales libres constituent les briques de base de cet apprentissage. Et les cours de récréation constituent un lieu où tous les enfants ont l'opportunité de développer ces aptitudes. Mais comme le dit l'équipe de l'Université de Mons, qui a participé à ces projets, les cours de récréation ne s'auto-organisent pas spontanément ; les enfants ne vont pas s'auto-discipliner spontanément. Le laisser-faire typique de la gestion des cours de récréation est plutôt susceptible de produire des conflits, des comportements égoïstes, de l'insensibilité aux besoins des autres. Un aménagement intelligent de ces espaces de récréation est ainsi proposé pour les transformer en des espaces qui offrent des opportunités réelles d'un apprentissage social et émotionnel qui serait non seulement bénéfique aux enfants eux-mêmes, mais aussi à tous les acteurs : enseignants, surveillants, directions et parents. Lorsque les espaces de récréation sont intelligemment aménagés, ils permettent aux enfants de s'auto-discipliner, d'apprendre à gérer les conflits sociaux, à gérer leurs émotions, à fournir du soutien aux autres, à ressentir de l'empathie, etc. Ces résultats vont par la suite réduire la probabilité de la violence souvent observée dans les cours non-aménagées.

Les résultats des projets financés par le Fonds Houtman, dans leur diversité, nous apprennent des leçons importantes quant au « comment faire » pour bien aménager ces espaces de récréation. Je vous invite à lire la suite de ce Cahier pour plus de détails sur chaque projet, mais je vous présente dès lors la leçon principale que j'ai pu déceler de cette belle diversité d'interventions : la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés, surtout les enfants. Je dirai que la plupart des projets ont découvert que l'implication des enfants eux-mêmes dans la réflexion est cruciale : les enfants qui participent au « dessin » d'un espace de récréation s'impliquent plus dans le respect des espaces créés ; si en plus ils participent à la création des règles et de la manière avec laquelle ces règles sont affichées et diffusées, le résultat est encore plus probant. Mais hélas, ceci n'est pas suffisant. Il faut que les enseignants, les accueillants extrascolaires et les directions soient au moins au courant. Mais ce qui ressort fortement de ces projets est que le niveau d'engagement des acteurs est associé au niveau de réussite du projet : le plus un projet implique les enfants, les enseignants et d'autres acteurs - par exemple en leur demandant de participer à la réflexion et à la conception des espaces de récréation, ou bien en leur proposant des formations concernant la gestion de ces espaces - le plus de résultats positifs nous pouvons espérer de cette entreprise originale et novatrice. Enfin, le soutien des directions est indispensable pour la pérennité des changements produits. Comme le dit l'un des acteurs de projet, les espaces de récréation nécessitent un « code de la route » qui ne serait efficace que si tous les acteurs concernés le connaissent et le respectent.

Assaad Azzi, Président du Comité d'Accompagnement des projets, Professeur ordinaire représentant l'ULB auprès du Fonds Houtman.

☞ *L'icône indique qu'un développement plus complet des articles est proposé sur le site www.fondshoutman.be*

Repenser les espaces de récréation : vers la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie

On a tous des souvenirs de récré en tête. La marelle, les jeux à l'élastique, les parties de foot, les rondes, ou les cachoteries loin du regard des surveillants. Des souvenirs de bagarres parfois, genoux en sang et cheveux en bataille comme autant de médailles. Des souvenirs aussi d'avoir été mis à l'écart, moqué, ou de n'avoir eu personne avec qui s'amuser… De nombreuses choses se jouent en effet dans les espaces de récréation et les pédagogues d'aujourd'hui s'intéressent de près à ces territoires qui peuvent générer violences et tensions.

Entre 2016 et 2019, le Fonds Houtman a soutenu neuf projets autour du thème « Repenser les espaces de récréation : vers l'organisation d'espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie ». Neuf projets variés, menés par des écoles de l'enseignement ordinaire ou spécialisé, par des AMO ou d'autres associations ; des projets d'aménagement et des projets de formation… La plupart se sont référés aux travaux de l'Université de Mons sur la nécessité de réguler une cour de récré, de la pacifier et de la stimuler, mais pas seulement à ces travaux…

1. « Dessine-moi des espaces de récré-action… pour mieux vivre ensemble notre école », par le Service des Sciences de la Famille de l'Université de Mons

La cour de récréation est un espace impensé de l'école et sur lequel on a en réalité très peu agi. *« On en a fait un espace de vacances en laissant les enfants se débrouiller tout seuls. Or les enfants ne vont pas naturellement s'autodiscipliner, être altruistes,* observe Bruno Humbeeck, psychopédagogue et professeur à l'UMons. *Si vous dressez des murs autour d'un espace, cela devient un territoire. Et si vous mettez des enfants ou des adolescents sur un territoire, vous allez inévitablement générer de l'agressivité qu'il va falloir gérer. »*

Après un premier ouvrage sur le sujet, il déploie cette fois plus spécifiquement à l'enseignement spécialisé de types 1, 3 et 8 les principes de régulation, de stimulation et de pacification des espaces de récréation afin de mettre en place des espaces de citoyenneté. Dix-huit écoles ont participé à la recherche-action et c'est plus particulièrement dans cinq d'entre elles que les résultats ont été les plus marquants : à Mont-sur-Marchienne, Erquelinnes, Leuze, Chimay et Verviers. *« Elles proposent de servir de modèles ou d'illustrations aux autres institutions scolaires du même type tentées de se lancer dans l'expérience »,* dit-il.

Des enseignements de cette recherche, l'UMons a produit un cycle de conférences et une formation spécifique pour les directions, le personnel éducatif, les enseignants et l'ensemble des professionnels partenaires de l'école ou concernés par la mise en œuvre de son projet pédagogique. Des films ont également été réalisés dans le cadre de l'émission « Une éducation presque parfaite » [1] pour montrer comment il est possible de mettre en place des cours de récréation régulées dans les écoles d'enseignement spécialisé. Enfin, le livre *Aménager la cour de récréation en un espace où il fait bon vivre*[2] présente diverses innovations pédagogiques, telles que les bulles proxémiques (des cercles au sol dans lesquels un enfant peut se soustraire aux stimulations et à l'envahissement que lui imposent les autres, parfois avec trop de bienveillance), les « crioirs » (qui canalisent les inévitables cris et hurlements dans un coin réservé de la cour) ou encore les rangs identitaires (qui contribuent à diminuer significativement l'impact de la période de flottement qui se manifeste entre la récréation et la reprise des cours).

Contact : UMons, Service des Sciences de la Famille :
Place du Parc 18 à 7000 Mons ;
tél. : 065 37 31 58 ; courriel : willy.lahaye@umons.ac.be ; ou
tél. : 065 37 31 14 ; courriel : bruno.humbeeck@umons.ac.be.

1. https://www.telesambre.be/emission/269.
2. Éditions De Boeck-VAN IN, 2019.

2. «Création d'une formation en «Gestion des espaces de récréation» reposant sur une méthodologie universitaire de prévention des violences – Expérimentation-évaluation-intégration», par la Ville de Liège et son ASBL Autour de l'Ecole

Cette équipe a mis l'accent sur le travail avec et pour les accueillants extrascolaires. *«On les oublie trop souvent alors qu'ils sont une cheville importante de l'éducation des enfants. Ce sont eux qui passent le plus de temps dans les espaces de récréation»,* relève Gwenaëlle Laureys, responsable du pôle enfance et coordinatrice ATL de la Ville de Liège. C'est aussi un personnel fragilisé: salaire peu attractif, horaire partiel ou coupé, travail dans le froid et dans le bruit, contrats à durée déterminée… Un accompagnateur pédagogique a été engagé pour les soutenir. *«Mon rôle est de créer du lien entre les différents protagonistes: la direction, les enseignants, les accueillants, les enfants et les parents»,* explique Éric Chavanne, de l'ASBL Autour de l'Ecole.
Différents manques ont été constatés: manque de temps, de formation, d'outils pédagogiques, de personnel, de communication, de reconnaissance et de considération, de règles et de sanctions… Le projet cible le temps de midi, car le nombre d'enfants y est plus élevé qu'aux autres moments et il y a beaucoup à faire. *«Nous avons proposé à neuf écoles d'expérimenter la structuration spatiale, le travail sur les règles et les sanctions, la libération de la parole en travaillant sur l'intelligence collective et la gestion des comportements inadéquats et des conflits»,* poursuit Gwenaëlle Laureys. Tous les enseignants ont débattu en classe de la structuration de l'espace et l'accompagnateur pédagogique s'est rendu dans les cours de récréation pour observer la manière dont les enfants les utilisaient, il a discuté avec les accueillants pour identifier leurs besoins et leurs difficultés. Un plan de la cour a été soumis à tous les intervenants, puis validé. Un dispositif a été créé, permettant aux accueillants d'assister à tour de rôle au conseil de citoyenneté, ce qui contribue à leur donner aussi une place dans l'école et dans le processus de décision. Plus largement, une formation est en préparation. *«Elle a été pensée en fonction des réalités rencontrées. Le contenu est essentiellement orienté vers la pratique et le dossier pédagogique pourra être utilisé par toutes les écoles de promotion sociale qui dépendent du Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS). Nous élaborons également une brochure reprenant l'ensemble des bonnes pratiques relevées ou implémentées dans les écoles»,* ajoute la coordinatrice ATL.

Ville de Liège, Service Jeunesse, Pôle Enfance et Accueil extrascolaire:
Quai de la Batte 10 à 4000 Liège;
tél.: 04 221 89 65; courriel: gwenaelle.laureys@liege.be.
ASBL Autour de l'Ecole: Quai de la Batte 10 à 4000 Liège;
tél.: 04 221 89 65; courriel: echavanne@ecl.be.

3. «Les ateliers du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège»

Adoptant la métaphore du code de la route, Renaud Erpicum, coordinateur des ateliers du CAL, préconise un code de la cour de récréation, un écrit qui fait suite à une réflexion collective et qui dit les règles. Ce «code» concerne aussi les adultes et pourrait être étendu à toute l'école, puisque l'espace de récréation n'est pas un lieu à pointer plus qu'un autre. *«C'est une systémique,* dit-il. *Nous avons travaillé avec des panneaux au départ de la cour de récréation, qui ont ensuite été synthétisés en petits formats et placés dans toutes les classes.»* Chaque endroit est un rappel permanent des règles concernant l'ensemble. *«Les enfants apprennent entre autres par imitation*, rappelle Renaud Erpicum. *Les adultes doivent prendre conscience de cet impact, qui peut être positif et faire cohérence, ou être négatif. La plupart des problèmes observés dans les écoles où nous avons travaillé viennent d'une incohérence entre le message envoyé et le discours.»*

Animation dans la cour de l'école communale Morchamps

L'école communale Morchamps, à Seraing, avait posé il y a quelques années les premiers jalons d'une amélioration de la gestion des moments et des lieux de récréation en procédant à différents aménagements tels que l'achat de matériel et un marquage au sol pour délimiter des zones. *«Mais, de l'avis de l'école, ça ne fonctionnait pas très bien»,* dit Renaud Erpicum. Enfants comme adultes ont identifié les mêmes problèmes : la nécessité de lutter contre les nombreux conflits qui cristallisent les problèmes liés à la grande diversité des élèves, au sentiment d'insécurité, à la difficulté pour les enseignants d'y faire face en plus de la gestion de la dynamique au sein de leur classe. Le CAL a proposé d'intervenir et tous les groupes d'usagers ont été recontactés. *Nous leur avons demandé quelles pistes d'actions concrètes, positives et constructives ils étaient prêts à mettre en œuvre eux-mêmes pour un vivre-ensemble harmonieux.»* Ces pistes ont abouti à vingt propositions sur base desquelles des panneaux ont été conçus et affichés pour s'en souvenir en permanence, pour que les enseignants puissent faire relais. Un an plus tard, les enfants pointaient des difficultés toujours non résolues et toujours par manque de gestion des adultes. Comment dépasser cela ? *«Nous avons alors lancé un programme de formation sur la gestion des cours de récréation comme espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie, en partenariat avec le Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP). On fait réfléchir les participants, on stimule leur esprit critique autour des éléments propres à la gestion des cours de récré pour arriver à l'idée que cela concerne tous les usagers et qu'il faut réguler.»* Comment ? Le CAL propose quelques repères. Le tabouret de la réflexion, par exemple, est un outil de gestion individuelle de la dynamique de conflit qui permet à l'enfant d'être lui-même acteur de la compréhension d'un problème et de la conception de sa solution. Quand l'adulte responsable repère un enfant qui, pour une raison ou une autre, gagnerait à réfléchir à ce qu'il a fait, il lui dit d'aller s'asseoir dessus et de réfléchir à la façon dont il pourrait réparer sa bêtise. Les chaises de la paix permettent à deux enfants de régler leur différend. Les chaises de la solitude rendent visibles les enfants isolés et sont un coup de pouce à la solidarité et à l'empathie. L'ensemble de ce dispositif n'exclut pas les sanctions, mais il fonctionne comme un filtre. Avant d'être puni, dans la mesure où ce qu'il a fait n'est pas trop grave, un enfant a la possibilité de le réparer. Et s'il ne le comprend pas, cela donnera d'autant plus de sens à la punition.

Le CAL propose aussi une autre formation intitulée «La rencontre de l'enfant "difficile"». Elle est adressée aux enseignants et aux auxiliaires d'éducation, selon deux formats spécifiques, et est centrée sur le développement des compétences professionnelles.

Centre d'Action Laïque de la Province de Liège :
Boulevard de la Sauvenière 33-35 à 4000 Liège ;
tél. : 04 338 52 82 ; courriel : renauderpicum@calliege.be.

4. «Be cool @ school», par l'AMO Le Cercle

«Les écoles étaient mal à l'aise avec les sanctions à apporter au harcèlement et qui peuvent parfois renforcer ce phénomène. Nous nous sommes emparés de la méthode No Blame proposée par l'Université de Paix et nous avons ensuite proposé une formation de quatre jours aux écoles secondaires de Ciney», explique Laurens Barkhuysen, assistant social à l'AMO Le Cercle.

La méthode No Blame ne fait pas l'impasse sur le travail de fond nécessaire en matière de prévention et de politique générale des écoles face aux situations de harcèlement. Il s'agit plutôt d'un outil leur permettant d'identifier le harcèlement et donc de pouvoir réagir. *«La méthode propose de travailler sur la dynamique du harcèlement et d'amener les classes et les groupes d'élèves à changer de regard et à changer leur rapport au jeune qui est harcelé. C'est une méthode qui initie les enseignants et les éducateurs à initier ensuite les élèves en cas de crise.»*

Les écoles ont mis à profit cette formation de différentes façons. Dans deux d'entre elles, par exemple, des cellules constituées d'enseignants et d'éducateurs ont été créées. *«Ils sont référents en cas de difficulté, lorsqu'un jeune est victime de harcèlement ou pense l'être. Ils interviennent pour mettre en place la méthode No Blame. Les écoles ont également travaillé à la mise en place de canaux de signalement pour les élèves et pour les enseignants : des fiches, une adresse mail, un lien sur le site internet de l'école pour interpeller les membres de la cellule»,* explique l'assistant social. L'AMO dispose aussi de nombreux outils autour du bien-être en classe, de la cohésion du groupe via des animations en classe ou à l'extérieur avec les élèves, du dépassement de soi et du soutien. Ils sont proposés en début d'année pour empêcher les dynamiques de harcèlement, qui sont souvent en lien avec la méconnaissance de l'autre.

Au début du projet, les difficultés institutionnelles et pédagogiques résultant du harcèlement n'étaient avouées qu'à demi-mot. Aujourd'hui, les écoles cinaciennes interpellent l'AMO beaucoup plus facilement. *«Celles qui ont participé à notre démarche comprennent l'enjeu que représente la prévention par l'instauration d'un climat serein et de confiance au sein des classes,* constate Laurens Barkhuysen.

AMO Le Cercle :
Rue du Midi 12A à 5590 Ciney ; tél. : 083 21 57 29 ;
courriel : amolecercle@gmail.com.

5. « Récré'action – Récré'motion », par l'école Saint-Walfroy

Les cours de récréation de l'école rurale de Pin-Chiny, dans le Luxembourg, ne convenaient plus aux attentes de la nonantaine d'enfants qui la fréquentent. Des aménagements ont été faits et depuis, bien des choses ont changé… *« C'est devenu un bel espace de jeux, d'action, de recherche, de créativité, de communication et aussi de repos, tel que nous le projetions »,* dit Marie-Hélène Albert, directrice de l'école. Ces aménagements visaient une baisse de la violence, une mixité des échanges, une communication optimisée, un épanouissement personnel et collectif et des prises de responsabilités. La direction et les enseignants ont reçu le soutien des parents, des enfants et d'une école professionnelle pour la fabrication de structures en bois.

Dans une cour, on peut se défouler. Dans l'autre, les jeux calmes sont de mise. Des panneaux avec les règles définies ont été installés. Jeux muraux, tables, peinture au sol, goals de foot, hôtel à insectes, jardinets, cabanes… les cours se sont étoffées et des nouveautés sont apparues. Des fresques notamment, peintes par les enfants lors d'ateliers sur le thème de la nature. Elles se trouvent dans la cour calme, lieu d'échanges et de ressourcement. Deux bancs, l'un pour réfléchir et l'autre pour se réconcilier, ont été installés. *« Nous avons mis un point d'honneur à travailler en équipe, tant au point de vue des idées, de la conception, que de la réalisation, souligne la directrice. Et l'élaboration des différents espaces et des règles a été entièrement réalisée par les élèves. Cela nous semblait la meilleure voie pour un respect futur de ces structures. »*

Un banc de réflexion

École libre Saint-Walfroy :
Rue de l'Auwy 24 à 6810 Pin-Chiny ; tél. : 061 31 35 68 ;
courriel : ec002720@adm.cfwb.be.

6. « Cultivons la non-violence à l'école », par l'AMO Le Déclic et le Planning Familial La Passerelle

Depuis plus de dix ans, l'AMO et le centre de planning familial La Passerelle animent des séances sur la communication non violente dans les écoles primaires de la région de Mouscron-Estaimpuis. Toutes les classes, de la première à la sixième, sont initiées à ce concept : tenter de résoudre les disputes, apprendre à discuter sans conflit… Les séances aident les enfants à apprendre à se connaître, à connaître les autres, à être à l'écoute et à s'ouvrir, à apprendre à reconnaître ses émotions et à les exprimer, à apprendre à distinguer leurs besoins et ceux des autres. *« L'appel à projets du Fonds Houtman nous a permis d'intervenir concrètement dans l'espace de jeu et de vie des enfants à l'école, dans la cour de récréation »,* dit François Canon, assistant social à l'AMO.

Dans l'école libre du Tuquet et l'école communale de Luingne, l'équipe a recueilli les idées des élèves, leurs attentes ainsi que celles des professeurs et de la direction. Elle a aussi inclus les parents dans la démarche. *« Les conflits dans la cour de récréation étaient une grande source d'inquiétude pour eux et pour leurs enfants »,* constate François Canon.

Plusieurs choses ont été faites, acquises, construites ou aménagées : délimitation de zones, constructions de goals, de tables de pique-nique, de bancs et de boîtes à cris, malles à jeux, murs d'expression… Le règlement de la cour a été rédigé par les élèves et les enseignants. Les panneaux pictogrammes pour les différentes zones ont été réalisés par les élèves de sixième et leur institutrice.

Le bilan est positif : plus aucun nom dans le cahier de discipline depuis les dernières rentrées ! Les enfants s'occupent, jouent ensemble. *« Ils ne s'ennuient plus, et donc ils n'ennuient plus les autres. »* Avec les restes de peinture, la cour des maternelles a également bénéficié d'un coup de neuf, grâce au coup de main des ados qui fréquentent l'AMO. *« On travaille avec des jeunes qui sont souvent en grande difficulté, qui n'ont pas beaucoup d'estime d'eux-mêmes et le fait de contribuer au réaménagement de cette cour leur en a apporté »,* souligne l'assistant social.

Les boîtes à cris dans la cour de l'école de Luingne

AMO Le Déclic :
Rue de la Station 131 à 7700 Mouscron ;
tél. : 056 84 04 64 – courriel : amo.ledeclic@skynet.be.
Centre de planning familial La Passerelle :
Rue de la Station 129 à 7700 Mouscron – tél. : 056 34 60 83
courriel : lapasserellemouscron@gmail.com.

7. « Aménageons et structurons notre cour de Récré-Action pour mieux vivre ensemble ! », par l'Institut médico-pédagogique René Thône

L'IMP accueille quelque 170 adolescents présentant un handicap mental modéré à sévère. Les deux petites cours de récréation – une pour chaque forme de handicap – étaient plutôt banales, ce qui engendrait de l'ennui et parfois de l'agressivité. *« Nos élèves ont besoin de se défouler, mais les moments de récré étaient chargés de violence. On assistait à de nombreuses disputes, à des bousculades »,* explique Frédéric Hostaux, professeur de pratique professionnelle en ferronnerie et soudure. L'idée était de créer des zones pour réguler les comportements et l'agressivité. Des aménagements en ce sens, l'équipe en avait déjà vu dans d'autres écoles, inspirés des travaux de l'UMons. Pourquoi pas dans la leur ?

En classe, les élèves ont exprimé leurs souhaits. *« Ils ont été impliqués dès le début. Leurs professeurs ont discuté avec eux pour voir de quoi ils avaient envie, comment ils voyaient leur cour de récré, ils ont recueilli des dessins,* poursuit Frédéric Hostaux. *Nous travaillons par projets et ces aménagements entraient parfaitement dans ce cadre. Ils ont monté les bancs, ils ont peint une partie de la cour… Ça ne nous intéresse pas de leur proposer un projet tout fait, celui-ci était participatif. »* Les mots-clés de ce chantier : épanouissement et respect. On y ajoutera encore le bien-être et la citoyenneté, chacun occupant l'espace comme bon lui semble, mais dans le respect des règles, des autres et du matériel.

Grâce à une nouvelle structuration de l'espace, à de la couleur et à de beaux matériaux, les cours sont devenues d'agréables lieux de vie où chacun trouve plus facilement sa place. Et tous, élèves comme enseignants, savent qu'ils ont contribué à ces changements.

Les jeunes prenant soin de leur cour à l'IMP René Thône

Les zones sont identifiées par des panneaux et des pictogrammes par lesquels les élèves les décrivent. Ils ont aussi élaboré les règles des jeux au sol et les règles de mieux-vivre dans ce nouvel environnement. Pour maintenir un climat serein et convivial, les équipes de surveillants (éducateurs et enseignants) s'organisent pour qu'un adulte soit présent et encadre chaque zone. Un groupe s'est constitué autour de ce projet pour le pérenniser et faire respecter le règlement de la cour.

IMP René Thône :
Rue du Débarcadère 100 à 6001 Marcinelle ;
tél. : 071 44 64 64 ; courriel : viviane.losada@hainaut.be.

8. « Pas juste des récréations mais des récré-actions ! Pour une cour de récré rêvée pour tous et pour chacun ! », par l'école communale bilingue de Bois-de-Lessines

Cette école a mis en place des « bulles d'oxygène ». *« L'idée était de travailler sur la stimulation. Nous souhaitions donner un maximum de possibilités aux enfants, c'est ainsi que nous avons modelé l'espace autour des intelligences multiples »,* explique Caroline Chais, l'institutrice maternelle qui a géré ce projet. Il est basé sur la pédagogie des Octofuns, ces boules d'énergie inspirées de la théorie d'Howard Gardner selon qui chaque individu possède à la naissance un bouquet d'intelligences qu'il développera plus ou moins au cours de sa vie : l'intelligence corporelle-kinesthésique, musicale, intrapersonnelle, interpersonnelle, linguistique, spatiale, logico-mathématique et naturaliste. Un inventaire de toutes les activités possibles a été dressé. *« Le but n'est pas de tout mettre en route en même temps, rassure l'institutrice. Ces bulles vont s'ouvrir les unes après les autres, pendant un temps ou durablement, certaines se fermeront selon leur usage. Cet inventaire, c'est tout ce qui peut être mis en place. Chacun vient piocher dans la liste ce qui l'inspire. »*

Les bulles favorisent la citoyenneté, l'épanouissement, le partage et l'empathie chez les enfants qui les fréquentent. *« En stimulant, on doit moins réguler, constate Caroline Chais. Proposer*

des récréations mieux organisées et actives ouvre la voie à des cours plus calmes, caractérisées par une meilleure entente entre les enfants. » La mise en place de ces bulles a déjà permis de désamorcer le stress et l'agressivité chez certains élèves. Ils peuvent y exercer des responsabilités et renforcer leur confiance en eux. Ils font aussi face à moins de frustrations, car leurs besoins essentiels sont rencontrés. Il y a moins d'agressivité latente et donc moins de risque de conflits.

École communale bilingue de Bois-de-Lessines :
Place de Bois-de-Lessines 5 à 7866 Bois-de-Lessines ;
tél. : 068 33 50 83 ; courriel : alainbource@gmail.com.

La bulle mare dans la zone naturaliste aménagée à Bois-de-Lessines

9. « Place aux mots », par l'ASBL Latitude Jeunes du Centre, Charleroi et Soignies

L'ASBL Latitude Jeunes du Centre, Charleroi et Soignies (Réseau Solidaris) propose une série d'animations sur tout ce qui touche à la santé et au bien-être en général. « *Nous intervenons dans les classes et en extrascolaire, explique Sabrina Poulin, chargée de projets. La direction de l'Athénée Royal de La Louvière et le service PSE nous ont contactés pour sensibiliser les enfants à la prévention de la violence dans les cours de récréation de l'école fondamentale. Les incivilités ne cessaient d'augmenter, les éducateurs et les enseignants rencontraient depuis quelque temps des difficultés à gérer l'ambiance de la cour.* »

Deux types de violence étaient observés. Visible (de l'agressivité sous toutes ses formes) et invisible, plus difficile à détecter (exclusion, rejet et menaces, racket et harcèlement). De nombreux enfants soulignaient leur difficulté à trouver leur place dans la cour, trop petite et trop investie par le football.

Outre l'aménagement des cours, le projet portait sur les émotions, la parole et la résolution de conflits. Des ateliers créatifs, d'expression corporelle, de découverte de livres, etc. ont aidé les enfants à mieux identifier, accepter, nommer et différencier leurs émotions et celles des autres. « *L'enfant a besoin de dire les choses. Parfois, il le fait de façon un peu inadaptée. Il va peut-être frapper, crier, insulter, avoir des comportements agressifs ou en tout cas difficilement gérables* », explique Cathy Ventura, qui est également chargée de projets. *Plus vite on jette les bases de l'écoute et du respect, plus vite ces valeurs seront ancrées.* » Pour les enfants de primaire, une fois par mois durant le temps de midi, c'est « Place aux mots », un espace réservé à la parole et la résolution de conflit. « *Il s'agit d'un espace formel de médiation qui fait appel à l'intelligence émotionnelle et collective des élèves,* explique Sabrina Poulin. *Il aide les enfants à retrouver la maîtrise des relations sociales et de leurs émotions, à apprendre à gérer les conflits sans violence.* » Les enfants glissent une explication simple de leur conflit ainsi que leur nom dans une boîte aux lettres qui passe dans chaque classe la veille de la rencontre. « *Les messages portaient sur des demandes de solution, il s'agissait parfois aussi de simples demandes de discussion.* » Comment ne pas envenimer un conflit ? Comment le régler sans se renfermer sur soi ? Comment en arriver à bout tout en étant en paix avec soi-même et avec les autres ? Pour ces moments à midi, l'ASBL Latitude Jeunes s'est aussi inspirée des travaux de l'Université de Paix.

L'arbre à bisous des maternelles,
école fondamentale de l'Athénée Royal de La Louvière

ASBL Latitude Jeunes du Centre, Charleroi et Soignies :
Rue Ferrer 114 à 7170 La Hestre ; tél. : 071 507 817 ;
courriel : latitudejeunes.317@solidaris.be.

COLLOQUE : « Les espaces récré sont repensés ! place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie » :

Les projets présentés dans ce Cahier feront l'objet d'un colloque, organisé par le Fonds **le mardi 4 février prochain, au Palais des Congrès de Liège.** Inscriptions clôturées. Pour toute autre information : contacter le Fonds.

PRIX 2019-2020 DU FONDS HOUTMAN

A l'occasion des 30 ans de la CIDE et des 30 ans du Fonds : appel à candidatures

A l'occasion du **30e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant,** et du **30e anniversaire de sa création,** le Fonds Houtman lance un **appel à candidatures** pour un **Prix de 40.000 €** sur le thème du **droit à la participation des enfants et des jeunes** – ***« Et si on écoutait les enfants ? »*.**

Il existe aujourd'hui un large consensus concernant les principes de base à respecter pour que la participation des enfants soit prise en considération de façon adéquate. Mais comment s'assurer que ces principes puissent être respectés ? Comment donner aux enfants et aux jeunes une place réelle aujourd'hui, malgré les tensions qui peuvent subsister pour certain·e·s entre les aspects de protection et de participation ? Comment écouter vraiment les jeunes – de façon éthique et durable, mais, au-delà aussi, comment prendre en compte leur voix, leur opinion, leur action ? Comment les laisser être les moteurs de changement (s) qu'ils peuvent réellement être ?

Ce Prix récompensera **une action ou une recherche-action majeure et originale, déjà réalisée et consacrée à la question de la participation des enfants et/ou des jeunes** sur divers sujets qui les concernent, directement ou non. L'action ou la recherche-action pourra porter sur différents domaines. Quelques exemples ou pistes, non exhaustives : société, citoyenneté / éducation, pédagogie (s) / environnement, climat / environnement digital, technologies / place des enfants et participation dans les décisions publiques, au niveau local/communal, mais aussi plus largement / place dans les espaces qui leur sont dédiés mais aussi plus largement dans les espaces publics / mobilité autour des écoles mais aussi dans la ville en général / individualité VS collectivité dans les questions de participation / genre et participation / mixité, diversité culturelle et participation / engagement, militantisme / questions de santé (au sens global) …

Le montant du Prix devra être entièrement dédié à la poursuite de l'action ou de la recherche-action récompensée. Le règlement complet du Prix est disponible sur simple demande et/ou sur notre site web. Les dossiers de candidature sont attendus **pour le mardi 31 mars 2020 au plus tard.** Pour tout autre renseignement : contacter le Fonds.

Cadeaux de fin d'année : résultats 2019

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Fonds Houtman a renouvelé son action pour l'achat de cadeaux et/ou l'organisation d'activités culturelles ou ludiques en faveur d'enfants en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette année, le Fonds a soutenu 16 institutions travaillant en lien avec des familles avec enfants en séjour précaire et/ou irrégulier, ou en lien avec des mineurs étrangers non accompagnés, pour un montant total d'un peu plus de 9.000 €. Près d'un millier d'enfants profiteront d'un spectacle, d'un goûter en famille ou de cadeaux individuels grâce à cette action.

Page Facebook du Fonds

Le Fonds arrive enfin sur Facebook. N'hésitez pas à venir liker, partager, soutenir… Vous trouverez la page sous l'intitulé *« Fonds Houtman – Enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles »*.

Contact général concernant l'ensemble des travaux soutenus par le Fonds : 02/543.11.71 ou info@fondshoutman.be.

Éditeur responsable : MC Mauroy,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
B-1060 Bruxelles
+32 (0) 2 543 11 71
www.fondshoutman.be

Coordination :
Tablette et Parchemin sprl
Jean-Willy Lardinoit
+32 (0) 477 74 15 25
jwl@tabletteetparchemin.be

Rédaction :
Pascale Meunier

Mise en page :
Picking Graphic